

Erratum

Accord du 21 juin 1999 entre la Confédération suisse et la Communauté européenne sur le transport aérien

Décision n° 2/2012 du Comité mixte des transports aériens Union européenne/Suisse remplaçant l'annexe de l'Accord

du 30 novembre 2012 (RO 2013 345; RS 0.748.127.192.68)

Annexe, ch. 3

Au lieu de:

N° 1333/2011

Règlement de la Commission du 16 décembre 2011 établissant des exigences communes pour l'utilisation de l'espace aérien et des procédures d'exploitation communes pour l'évitement des collisions en vol

Lire:

N° 1332/2011

Règlement de la Commission du 16 décembre 2011 établissant des exigences communes pour l'utilisation de l'espace aérien et des procédures d'exploitation communes pour l'évitement des collisions en vol

5 février 2013

Chancellerie fédérale

